

## Bachelier : instituteur primaire

|                                                                         |                           |                               |
|-------------------------------------------------------------------------|---------------------------|-------------------------------|
| <b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE    |                           |                               |
| Tél : +32 (0) 67 55 47 37                                               | Fax : +32 (0) 67 55 47 38 | Mail : edu-braine@helha.be    |
| <b>HELHa Campus Mons</b> 159 Chaussée de Binche 7000 MONS               |                           |                               |
| Tél : +32 (0) 65 40 41 48                                               | Fax : +32 (0) 65 40 41 52 | Mail : edu-mons@helha.be      |
| <b>HELHa Gosselies</b> Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES    |                           |                               |
| Tél : +32 (0) 71 35 29 34                                               | Fax : +32 (0) 71 35 41 28 | Mail : edu-gosselies@helha.be |
| <b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT |                           |                               |
| Tél : +32 (0) 69 67 21 00                                               | Fax : +32 (0) 69 67 21 05 | Mail : edu-leuze@helha.be     |

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| UE 02 Initiation à la recherche et à la communication 1    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                 |             |
|------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------|
| Code                                                       | PEIM1B02PP                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc                                                       | 1B                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Quadrimestre(s) | Q1Q2        |
| Crédits ECTS                                               | 6 C                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Volume horaire  | 75 h        |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | <p><u>HELHa Braine-le-Comte</u><br/> <b>Adrien MOGENET</b> (adrien.mogenet@helha.be)<br/>           Julie VAN PUYENBROECK (julie.van.puyenbroeck@helha.be)<br/>           Stéphanie CHAPELLE (stephanie.chapelle@helha.be)<br/> <u>HELHa Campus Mons</u><br/> <b>Marie-Noëlle CORNET</b> (marie-noelle.cornet@helha.be)<br/>           Geoffrey LENOIR (geoffrey.lenoir@helha.be)<br/>           Anne-Sophie BASA (anne-sophie.basa@helha.be)<br/> <u>HELHa Gosselies</u><br/> <b>Manon MESPLOMB</b> (manon.mesplomb@helha.be)<br/>           Virginie CRAPS (virginie.craps@helha.be)<br/>           Nicolas MULLIER (nicolas.mullier@helha.be)<br/>           Cécile DUPONT (cecile.dupont@helha.be)<br/> <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u><br/> <b>Bénédicte NORTIER</b> (benedicte.nortier@helha.be)<br/>           Françoise MERLIN (francoise.merlin@helha.be)<br/>           Thomas DURANT (thomas.durant@helha.be)</p> |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 | 60                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                 |             |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification      | bachelier / niveau 6 du CFC                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      | Français                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                 |             |

### 2. Présentation

#### Introduction

Néant

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
- 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
  - 1.2 Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
  - 1.3 Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
- 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
  - 4.5 Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)

## Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'U.E, l'étudiant sera capable de:

- I. Rédiger un texte avec ou sans outils de référence et comportant le niveau attendu de graphies correctes.
- II. Appliquer à bon escient et/ou de justifier les notions travaillées.
- III. A l'écrit ou à l'oral, de lire, de comprendre, d'expliquer, d'interpréter, de résumer et/ou de dire un texte de manière appropriée.
- IV. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de s'exprimer de manière compréhensible, organisée, cohérente et adaptée à la situation de communication.
- V. Elaborer la mise en page cohérente d'un texte avec ou sans illustrations, à l'aide de l'outil informatique et selon une démarche rigoureuse et adéquate.
- VI. Utiliser certaines fonctionnalités du traitement de texte, et/ou tableur et/ou logiciel de présentation.
- VII. Rechercher des documents avec un outil de recherche ; de rédiger des références bibliographiques selon un modèle imposé ; d'identifier une situation de plagiat et de proposer des solutions pour l'éviter.
- VIII. Réaliser la critique externe d'un document.

## Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

|             |                                                                                        |            |
|-------------|----------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| PEIM1B02PPA | Maitrise orale et écrite de la langue française                                        | 45 h / 4 C |
| PEIM1B02PPB | Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement            | 15 h / 1 C |
| PEIM1B02PPC | Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE | 15 h / 1 C |

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## 4. Modalités d'évaluation

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

|             |                                                                                        |    |
|-------------|----------------------------------------------------------------------------------------|----|
| PEIM1B02PPA | Maitrise orale et écrite de la langue française                                        | 40 |
| PEIM1B02PPB | Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement            | 10 |
| PEIM1B02PPC | Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE | 10 |

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

## Bachelier : instituteur primaire

**HELHa Leuze-en-Hainaut** Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT  
 Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : [edu-leuze@helha.be](mailto:edu-leuze@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Maîtrise orale et écrite de la langue française            |                                                                                                         |                 |             |
|------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------|
| Code                                                       | 22_PEIM1B02PPA                                                                                          | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc                                                       | 1B                                                                                                      | Quadrimestre(s) | Q1Q2        |
| Crédits ECTS                                               | 4 C                                                                                                     | Volume horaire  | 45 h        |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | <b>Bénédicte NORTIER</b> ( <a href="mailto:benedicte.nortier@helha.be">benedicte.nortier@helha.be</a> ) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 | 40                                                                                                      |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      | Français                                                                                                |                 |             |

### 2. Présentation

#### Introduction

La compétence à parler et à écrire en français est un élément essentiel à la réussite sociale, scolaire et professionnelle. Cette activité d'apprentissage contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

1. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession.
2. Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
3. Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal.
4. Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

1. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de rédiger un texte avec outils de référence, comportant 98,5% de formes correctes.
2. Au terme de l'U.E. l'étudiant sera capable d'appliquer à bon escient et/ou justifier les notions travaillées.
3. Au terme de l'U.E. l'étudiant sera capable, à l'écrit et à l'oral, de lire, de comprendre, d'expliquer, d'interpréter, de résumer et/ou de dire un texte de manière appropriée.
4. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable, à l'écrit et à l'oral, de s'exprimer de manière compréhensible, organisée, cohérente et adaptée à la situation de communication.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Langue orale : productions diverses visant à améliorer la communication verbale et non verbale ; prise de parole, lecture à voix haute, improvisation, diction et articulation, argumentations, vocabulaire,...

Langue écrite : rédaction de textes divers, prise de conscience des difficultés individuelles et remédiation ; révision systématique des principales règles de conjugaison, grammaire (de phrase et de texte et de discours) et orthographe, ponctuation, convention, genres discursifs liés à la profession (écrits et oraux).

Réflexion autour de la langue : comment s'adresser aux élèves, à TOUS les élèves (diversité socioculturelle) et aux parents?

#### Démarches d'apprentissage

Les démarches diversifiées visent à amener les étudiants au maximum de leurs capacités d'expression.

C'est un cours actif où les étudiants, dans diverses situations concrètes (le plus souvent en lien avec les études et la profession), produiront des énoncés oraux et écrits et reverront les notions qui leur font défaut (remédiation).

Un travail complémentaire à domicile est indispensable pour tous les étudiants qui présentent des lacunes

importantes.

Des transferts seront établis avec le vécu des élèves qui connaissent des difficultés langagières.

Les étudiants choisiront d'assister aux différents ateliers en fonction de leurs besoins et des difficultés diagnostiquées lors de test formatif. La responsabilité du choix des ateliers revient aux étudiants.

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

Tout travail volontaire supplémentaire sera corrigé par l'enseignante.

La participation au SAR et/ou un bilan logopédique pourront être conseillés.

### **Sources et références**

Une grammaire, un dictionnaire, un mémento orthographique, un mémento de conjugaison.

Un logiciel conseillé: Antidote.

### **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les notes de cours de l'enseignante et ressources en ligne

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

Une évaluation formative est proposée tout au long de l'activité d'apprentissage, et permet à l'étudiant de choisir les ateliers selon ses besoins.

### **Pondérations**

|                        | Q1        |   | Q2        |     | Q3        |     |
|------------------------|-----------|---|-----------|-----|-----------|-----|
|                        | Modalités | % | Modalités | %   | Modalités | %   |
| production journalière |           |   |           |     |           |     |
| Période d'évaluation   |           |   | Exm       | 100 | Exm       | 100 |

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

### **Dispositions complémentaires**

Q2 : matière de toute l'année.

Q3 : reprise de la matière de toute l'année.

L'évaluation de cette UE s'établit sur base d'un bilan de compétences où les résultats des AA fonctionnent comme indicateur de l'acquisition des compétences. Lorsque la note de chaque AA est égale ou supérieure à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée. Lorsque au moins une des AA a une note inférieure à 10/20, le jury procède à une analyse du bilan de compétences. Si, à l'issue de cette analyse, il ressort que :

Pour au moins une AA, aucune des compétences visées dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a été jugée maîtrisée, il peut attribuer une note égale ou inférieure 7/20 ;

Pour au moins une AA, seule une minorité des compétences visées dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a pas été jugée maîtrisée, il peut attribuer la note de 9/20.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

## Bachelier : instituteur primaire

**HELHa Leuze-en-Hainaut** Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT  
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05Mail : [edu-leuze@helha.be](mailto:edu-leuze@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Utilisation de l'ordinateur, apport des médias et des TIC en enseignement |                                                                                                      |                 |             |
|---------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------|
| Code                                                                      | 22_PEIM1B02PPB                                                                                       | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc                                                                      | 1B                                                                                                   | Quadrimestre(s) | Q1Q2        |
| Crédits ECTS                                                              | 1 C                                                                                                  | Volume horaire  | 15 h        |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants                | <b>Françoise MERLIN</b> ( <a href="mailto:francoise.merlin@helha.be">francoise.merlin@helha.be</a> ) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                                |                                                                                                      | 10              |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                                     |                                                                                                      | Français        |             |

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette Unité d'enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

- I. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable d'élaborer la mise en page cohérente d'un texte avec illustrations, à l'aide de l'outil informatique et selon une démarche rigoureuse et adéquate.
- II. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable d'utiliser certaines fonctionnalités du traitement de texte, et/ou tableuret/ou logiciel de présentation.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

- Initiation à la plateforme Connected.
- Word : mise en forme (caractères, paragraphes, puce et numéro), tabulations, multicolonnage, tableaux, gestion images et d'objets graphiques, note bas de page.
- Excel : mise en forme, fonctions simples....
- PAO : PowerPoint

#### Démarches d'apprentissage

- Chaque activité fait l'objet d'une démonstration par le formateur, avec support multimédia adapté, suivie d'exercices réalisés par l'étudiant.
- Les activités proposées suivront une complexité croissante.
- La consolidation des compétences acquises suppose un entraînement personnel régulier.

#### Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

#### Sources et références

Néant

#### Supports en ligne

Néant

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

En cas d'une note en échec dans au moins une activité d'apprentissage de cette unité d'enseignement (UE), même si la moyenne pondérée de cette unité d'enseignement est supérieure ou égale à 10/20, l'étudiant pourrait se voir attribuer, après délibération au sein de l'UE, une note de 9/20 pour l'UE. Dans ce cas, l'étudiant représentera les activités d'apprentissage en échec

### Pondérations

|                        | Q1        |     | Q2        |   | Q3        |     |
|------------------------|-----------|-----|-----------|---|-----------|-----|
|                        | Modalités | %   | Modalités | % | Modalités | %   |
| production journalière |           |     |           |   |           |     |
| Période d'évaluation   | Evp       | 100 |           |   | Exe       | 100 |

Evp = Évaluation pratique, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### Dispositions complémentaires

#### Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

## Bachelier : instituteur primaire

**HELHa Leuze-en-Hainaut** Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT  
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05Mail : [edu-leuze@helha.be](mailto:edu-leuze@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation du TFE |                                                                                             |                 |             |
|----------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------|
| Code                                                                                   | 22_PEIM1B02PPC                                                                              | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc                                                                                   | 1B                                                                                          | Quadrimestre(s) | Q1Q2        |
| Crédits ECTS                                                                           | 1 C                                                                                         | Volume horaire  | 15 h        |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants                             | <b>Thomas DURANT</b> ( <a href="mailto:thomas.durant@helha.be">thomas.durant@helha.be</a> ) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                                             |                                                                                             | 10              |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                                                  |                                                                                             | Français        |             |

### 2. Présentation

#### Introduction

Ce cours vise à sensibiliser les étudiants à la recherche scientifique et à les familiariser à la recherche documentaire.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de cette activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

- mettre en œuvre des démarches de recherche d'information;
- sélectionner des sources pertinentes et valides en argumentant ses critères de sélection;
- rédiger des références bibliographiques selon un modèle imposé;
- décrire et proposer une interprétation de comportements observables.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Qu'est-ce qu'un travail de recherche ? Au niveau recherche scientifique dans les sciences humaines et au niveau recherche documentaire.

Qu'est-ce que la construction de l'objet de recherche (problématique, revue de la littérature,...)?

Qu'est-ce qu'une recherche documentaire ? Comment rechercher ?

Quels documents sélectionner ? Comment les varier ? Comment apprécier la qualité des documents sélectionnés ?

L'observation en sciences humaines : comment la mettre en œuvre ?

Comment rédiger une référence bibliographique ?

#### Démarches d'apprentissage

Alternance entre des exercices individuels ou par petits groupes et des apports théoriques visant à structurer et à compléter les éléments découverts.

#### Dispositifs d'aide à la réussite

- Des exercices réalisés et commentés durant les cours.
- Des moments d'échange entre et avec les étudiants (évaluation formative).

#### Sources et références

DEPELTEAU François (2000). La démarche d'une recherche en sciences humaines : De la question de départ à la communication des résultats. Bruxelles:éd.De Boeck Université. (Méthodes en sciences humaines).

### Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Syllabus, diapositives power point et documents authentiques.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Examen écrit.

L'évaluation de cette UE s'établit sur base d'un bilan de compétences où les résultats des AA fonctionnent comme indicateur de l'acquisition des compétences. Lorsque la note de chaque AA est = ou > à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée. Lorsque au moins une des AA a une note inférieure à 10/20, le jury procède à une analyse du bilan de compétences. Si, à l'issue de cette analyse, il ressort que :

Pour au moins une AA, aucune des compétences visées dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a été jugée maîtrisée, il peut attribuer une note = ou inférieure 7/20 ;

Pour au moins une AA, seule une minorité des compétences visées dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a pas été jugée maîtrisée, il peut attribuer la note de 9/20.

### Pondérations

|                        | Q1        |   | Q2        |     | Q3        |     |
|------------------------|-----------|---|-----------|-----|-----------|-----|
|                        | Modalités | % | Modalités | %   | Modalités | %   |
| production journalière |           |   |           |     |           |     |
| Période d'évaluation   |           |   | Exe       | 100 | Exe       | 100 |

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### Dispositions complémentaires

**Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).